



**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DES HAUTEURS**

À une séance ordinaire de la municipalité des Hauteurs tenue mardi le 10 juin 2025, au lieu ordinaire des séances et à 19 h 00 sont présents/tes M. Mathieu Michaud, M. Steeve Michaud, et M. Donald Lavoie et M. Sylvain Soucy tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M^{me} Gitane Michaud, Mairesse.

Absent : M. Jean-Rock Michaud

La directrice générale / greffière-trésorière, Mme Mélanie Pâquet est présente.

OUVERTURE

M^{me} la mairesse ouvre la séance et souhaite la bienvenue

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 25-06-10-115

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro : 25-06-10-116

Il est proposé Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal des Hauteurs adopte le procès-verbal de la séance du 13 mai 2025

Adopté à l'unanimité.

LOCATION DE LA SALLE FÊTE DES PÈRES 14 JUIN 2025

Résolution numéro : 25-06-10-117

Il est proposé Mathieu Michaud et résolu que le conseil municipal des Hauteurs accepte de louer la Salle communautaire au Comité des loisirs de Les Hauteurs pour le brunch de La Fêtes des Pères dimanche le 15 juin 2025. La location est gratuite avec le service de conciergerie.

Adopté à l'unanimité.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AGENCE DE MISE EN
VALEUR DE DES FORÊTS PRIVÉES**

Résolution numéro : 25-06-10-118

Il est proposé Mathieu Michaud et résolu que le conseil municipal des Hauteurs que monsieur Mathieu Michaud sera présent.

Adopté à l'unanimité.

FORMATION AEC EN ADMINISTRATION MUNICIPALE

Résolution numéro : 25-06-10-119

Il est proposé par Steve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte que madame Sarah Bérubé adjointe à la direction de la municipalité suivre l'AEC en administration municipale donné par le Cégep de La Pocatière. Les cours sont donnés par WEB à raison de 3 heures par semaine de soir sur une période de 18 mois. Les heures de formation seront mises en temps supplémentaires et 3 heures d'étude sur les heures de bureau. Le coût de la formation est d'environ 500 \$.

Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE POUR MAXIMUM 3 SEMAINES

Résolution numéro : 25-06-10-120

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte d'embaucher une étudiante pour 3 semaines au salaire minimum pour la mise à jour des procès-verbaux de 2024 et début 2025, de plus pour l'archivage des classeurs. L'étudiante est Mira Michaud.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DES EMPLOYÉS POUR CONGÉ 23 JUIN 2025

Résolution numéro : 25-06-10-121

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la demande des employés pour le congé du 23 juin 2025 et fermeture du bureau. Le congé sera pris dans les banques d'heures cumulées, congé maladie ou vacances.

Adopté à l'unanimité.

LISTE DES COMPTES À PAYER MAI 2025

Résolution numéro : 25-06-10-122

Il est proposé par Steve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte les comptes à payer pour le mois de mai au montant de 66 764.38 \$

Adopté à l'unanimité

DÉCOMPTÉ MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

Résolution numéro : 25-06-10-123

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte le décompte de 8 de mai au montant de 11 896.40 \$\$ et le décompte de 5 % au montant de 128 738.16 \$ de la mise aux normes de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 278-2025 SUR LA TARIFICATION INCITATIVE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Résolution numéro : 25-06-10-124

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte l'avis de motion et projet de règlement numéro 278-2025 sur la tarification incitative sur les bacs des matières résiduelles à compter du 1 janvier 2026.

Adopté à l'unanimité

OFFRE D'ACHAT NIVELEUSE VILLE DE RIMOUSKI

Résolution numéro : 25-06-10-125

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs dépose une offre d'achat au montant de 45 000 \$ à la Ville de Rimouski pour l'achat de leur niveleuse 2010. Le montant maximum que la municipalité peut offrir est de 50 000 \$

Madame la mairesse Gitane Michaud s'oppose.

Adopté à majorité

SOUFFLEUSE

Résolution numéro : 25-06-10-126

Il est proposé par tous les conseillers messieurs Sylvain Soucy, Donald Lavoie, Steve Michaud, Mathieu et résolu que la municipalité des Hauteurs reporte l'achat d'une souffleuse après la période d'élection. Par, contre il demande à la directrice générale de continuer l'évaluation et étudier la meilleure solution pour le déneigement : Vohl pour la VL-350 et la

Adopté à l'majorité

CORVÉE DE GRAND NETTOYAGE

Résolution numéro : 25-06-10-127

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs effectue une corvée de nettoyage de la municipalité accompagné de citoyens samedi le 14 juin avec un dîner offert au lac-es-Joncs. Rassemblement à 8h à la salle communautaire.

Adopté à l'unanimité.

PROJET SUR TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ

Résolution numéro : 25-06-10-128

Il est proposé par Steve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs a décidé d'aller de l'avant pour la construction de logement à prix modique sous forme

d'Office municipale d'habitation ou de coopérative des Hauts Plateaux. De plus, il possibilité pour 3 terrains résidentiels. Nous devons faire arpenter la rue et les terrains rapidement pour ajouter les égouts au projet.

Le nombre de logement est déterminé selon les statistiques des besoins en logement.

Le début est de faire arpenter pour la nouvelle rue et les terrains

Adopté à l'unanimité

PROJET TERRAN À LA SUITE DE LA DÉMOLITION DE LA MAISON SITUÉ AU 83, RUE DESCHÊNES

Résolution numéro : 25-06-10-129

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs valide si le terrain est loué, si loué valider si le propriétaire le reprend. Si céder à la municipalité/ou nous appartient suite à la démolition, voir si l'école serait intéressée et enlevé la rue.

Adopté à l'unanimité

MAISON RUE CÔTÉ

Résolution numéro : 25-06-10-130

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs attend que les contrats de notaire soit fait pour que l'école nous recède la maison pour regarder des projets futurs.

Adopté à l'unanimité

PROJET EAUX USÉES DÉCISION CPTAQ

Madame la mairesse Gitane Michaud informe que nous avons reçu une décision positive par la CPTAQ pour la voie de contournement pour le projet des eaux usées. Donc, le projet va s'enclencher rapidement avec les Appel d'offre dès septembre 2025

RONCONTRE AVEC INNERGEX ÉOLIEN

Madame la mairesse Gitane Michaud informe qu'elle a eu une rencontre avec l'entreprise Innergex pour un projet futur de construction éolienne pour St-Gabriel, Les Hauteurs et St-Charles-Garnier.

GARANTIE PROLONGÉE

Résolution numéro : 25-06-10-131

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte d'acheter une garantie prolongée sur le nouveau camion Freighliner 2025. La directrice fera parvenir aux conseils les options de garantie. Livraison du camion mardi le 17 juin 2025.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE A HYDRO-QUEBEC ET TELUS POUR LES FILS DEVABT LA CASERNE

Résolution numéro : 25-06-10-132

Il est proposé par Sylvain Soucy et résolu que la municipalité des Hauteurs fasse une demande à Hydro-Québec et Telus pour remonter leur fils devant la caserne. Plusieurs événements sont survenus dans les derniers mois que les camions lourds accroches les fils et cela cause des manques de courant et de réseaux. Ce si engage des frais à la municipalité.

Adopté à l’unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

4 citoyens étaient présents et la période de question est tenue

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Séance de travail mercredi 2 juillet 2025 à 19h

Séance ordinaire mardi le 8 juillet 2025 à 19h

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 25-05-13-133

À 8h40 sur proposition de Mathieu Michaud a séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 du code municipal.

Mme Gitane Michaud
Mairesse

Mme Mélanie Pâquet
Directrice générale greffière-
trésorière